Envoyé en préfecture le 13/12/2024 010 2 0 2 4 - 0 5 6 Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le

ID: 011-200035707-20241212-DEL_12122024_03-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE PIEGE LAURAGAIS MALEPERE SEANCE DU 12/12/2024

DEL-12122024-03

Date de convocation : 04/12/2024

Nombre de conseillers :

en exercice: 62présents: 40procurations: 6votants: 46

.....

Date de publication :

..

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 décembre à 18 heures 00, le Conseil communautaire Piège Lauragais Malepère, légalement convoqué, s'est réuni à Belpech, sous la présidence d'André VIOLA, Président.

PRESENTS: Didier ALRIC, Francis ANDRIEU, Brice ASENSIO, Jean BONNAFIL, Marie-Hélène BOYER, , Bernard BREIL, Thierry CADENAT, Régis CALMON, André CATHALA, Jérôme DARFEUILLE, Jean-Marc ESTREM, Magali FRECHENGUES, José FROMENT, Dominique FROMILHAGUE, Michel GALANT, Claude IZARD, Denis JUIN, Olivier JULLIN, Éric LANNES, Philippe LANNES, Catherine LASSALLE, Christian LUCATO, Jean-Christophe MARIO, Hélène MARTY, Jean-Claude MARTY, Didier MATTIA, Anne-Marie MAZIERES, Bernard OLIVIER, Paul PAINCO, Aurélien PASSEMAR, Roselyne RIOS, Alain ROUQUET, Jean-Baptiste SARDA, Florence SCIAU, Floréal SOLER, Yolande STEENKESTE, Rachel STREMLER, Pierre VIDAL, Estelle VILESPY, André VIOLA.

Formant la majorité des membres en exercice

REPRESENTES: Serge CAZENAVE par Brice ASENSIO, Muriel DENUC GUICHET par Jérôme DARFEUILLE, Claudie FAUCON MEJEAN par André VIOLA, Florian GRIMMONPRE par Roselyne RIOS, Maryse LALA LAFFONT par Bernard OLIVIER, Pascale RASTOUIL par Catherine LASSALLE.

ABSENTS: Loïc ALBERT, Bruno BERTRAND, Régis BRUTY, Pierre CAZAL, Jacques DANJOU, Sarah DANJOU, Éric DU FAYET DE LA TOUR, Florence FOURRIER, Lionel GARRIGUES, Emilien GUILHEMAT, Jean-François IMBERT, Bernard JUILLA, Jean-Claude MAURETTE, Benjamin PEYRAS, Michel PUJOL, Françoise RODE.

Secrétaire de séance : Catherine LASSALLE

OBJET : Compte-rendu des délégations données au Président

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants,

Vu la délibération du 9 juillet 2020 par laquelle le conseil communautaire a délégué au Président des pouvoirs,

Certifié exécutoire pour avoir été :

- transmis au contrôle de

Vu la délibération du 4 avril 2024 adoptant le règlement budgétaire et financier de la CCPLM,

Considérant la liste des décisions suivantes :

Envoyé en préfecture le 13/12/2024 Reçu en préfecture le 13/12/2024

légalité le:

Entendu le rapport de Monsieur le Prés de la délégation d'attribution doivent être communiquées à l'assemblée délibérante,

- publié le:

• Signature de marchés d'un montant inférieur à 90 000€ HT pour les marchés de fournitures et services, et à 209 000€ HT pour les marchés de travaux

ATTRIBUT AIRE	Description	Montant HT
CITEC	Travaux Eau potable / assainissement : essais	14 655.00€
SYADEN	Raccordement électrique station épuration La Force	16 368.40€
NATUREO	Faucardage	6 650.00€

 Signature d'avenants des marchés et accords-cadres supérieurs aux seuils mentionnés au point 1 de la rubrique marchés publics / conventions dont le montant n'excéderait pas 5% du montant initial du marché.

Signatai re	Prestatair e	Descriptif du marché	Montant € HT %
André VIOLA	Zanella	Extension siège social - accueil	9 373.20€
André VIOLA	Periès	Extension siège social - accueil	8 100.95€
André VIOLA	LCE Déco	Extension siège social - accueil	7 285.35€
André VIOLA	Chartier maintenan ce	Extension siège social - accueil	6 889.20€
André VIOLA	SOFALEC	Extension siège social - accueil	6 639.53€
André VIOLA	Auriol architecte	Extension siège social - accueil	6 418.48€
André VIOLA	VEOLIA	DSP – création poste refoulemen t	32 864.43€

Envoyé en préfecture le 13/12/2024 Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le

à l'unanimité des membres présents

PREND ACTE du compte-rendu des décisions citées ci-dessus et prises en vertu de la délibération du 9 juillet 2020 et du 4 avril 2024.

Pour extrait certifié conforme,

Catherine LASSALLE Secrétaire de séance **André VIOLA,** Président